



AGENCE BIS
 EXPERTISES - TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - LOCATIONS - VIAGERS

HONORAIRES MAXIMUM (TTC)



HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE

	MONTANT TOTAL DE LA TRANSACTION						
	0-95.000€	95.000€ 150.000 €	150.000- 250.000€	250.000- 450.000€	450.000- 700.000€	700.000- 1.000.000€	>1.000.000€
Mandat Non Exclusif ¹	7.000 €	7,00%	6,50%	6,00%	5,00%	4,00%	3,00%
Mandat Expert Exclusif ¹	6.000 €	6,00%	5,50%	5,00%	4,00%	3,00%	2,00%
Mandat Expert Equitable ²	3.000 €	3,00%	2,75%	2,50%	2,00%	1,50%	1,00%

GERANCE LOCATIVE

- gestion mensuelle - 6,5% des sommes encaissées
- frais de recommandé - 30 €
- HONORAIRES VACATION (heure) 100 €

¹ A la charge du vendeur ou de l'acquéreur

² A la charge du vendeur et de l'acquéreur

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC*	
LOCATION	MODALITES	A LA CHARGE DE
→ Locaux d'habitations nus ou meublés		
➤ <u>STUDIOS & T1</u>	FORFAIT	- bailleur : 400,00 € - locataire : 200,00 €
➤ <u>MAISONS & APPT : loyer de 0 € à 499 €</u>		
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	-2% loyer annuel H.C. ¹	bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	- 6% loyer annuel H.C. - 5,50% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2,6% loyer annuel H.C. - 2,6% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
➤ <u>MAISONS & APPT : loyer de 500 € à 799 €</u>		
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	-1,80% loyer annuel H.C.	bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	- 5% loyer annuel H.C. - 4,50% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2,6% loyer annuel H.C. - 2,6% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
➤ <u>MAISONS & APPT : loyer de 800 € à 999 €</u>		
- entremise et négociation	1,50% loyer annuel H.C.	bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	- 4% loyer annuel H.C. - 3,75% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2,6% loyer annuel H.C. - 2,6% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
➤ <u>MAISONS & APPT : loyer de 1 000 € et plus</u>		
- entremise et négociation	- 1 % loyer annuel H.C.	bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	- 3,50% loyer annuel H.C. - 3% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2,6% loyer annuel H.C. - 2,6% loyer annuel H.C.	- bailleur - locataire

→ LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- négociation, rédaction de bail, état des lieux - 6% du loyer annuel H.C. preneur

* TVA au taux en vigueur de 20%

(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :

- 8€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail
- 3€/m² pour l'état des lieux

¹ H.C. : hors charges

09-52-67-75-13

Expert CNE n° AR 101559

Membre du Collège des
Évaluateurs du SNPI n°19986

Reconnaissance REV-FR/SNPI/ 2020/14

99, Grande Rue - 25000 Besançon
besancon@arthurimmo.com
www.besancon-arthurimmo.com

